

## **XI. QUESTIONS DIVERSES**

### **❖ Délégation globale du CA au profit du Président pour ester en justice :**

➔ Le CA confère à l'**unanimité** au Président de l'Université, pour la durée de son mandat, une délégation pour engager toute action en justice en demande comme en défense, en référé, en première instance, en appel, en cassation et ce, devant les juridictions civiles, pénales et administratives ainsi que devant les juridictions prudhommales et toute juridiction spécialisée.

### **❖ Motion pour la régularisation de M. Achraf Elouanzi**

➔ Le CA approuve à l'**unanimité** la motion suivante :

*« Les membres du Conseil d'Administration de l'Université Paris Sud-11, réunis le 8 février 2010, expriment leur vive préoccupation concernant la situation de l'étudiant M. Achraf Elouanzi.*

*Cet étudiant est inscrit et présent en Licence de Mathématiques à l'UFR Sciences de l'Université Paris-Sud 11. Il est retenu au Centre de Réention Administrative de Palaiseau suite à un contrôle d'identité le 14 janvier 2010. Sa rétention reconduite ce jour pour 15 jours par le juge des libertés sur requête du préfet l'empêche d'assister aux enseignements relatifs à sa formation actuelle, entrave très sérieusement ses chances de réussite, en contradiction avec les principes universitaires de coopération et d'accès à la connaissance.*

*Etudiants, enseignants et BIATOSS sont mobilisés depuis le 15 janvier pour apporter leur soutien à M. Achraf Elouanzi, membre de notre communauté Universitaire. Le CA demande que tout soit mis en œuvre pour régulariser sa situation administrative afin que M. Achraf Elouanzi puisse terminer sa formation dans des conditions normales.*

*Le CA soutient les actions entreprises par M. Le Président de l'Université et lui demande de transmettre son extrême préoccupation et de renouveler les démarches en ce sens auprès de M. Le Recteur de l'Académie et de Monsieur le Préfet de l'Essonne. »*

